

Programmes d'éducation thérapeutique du patient

Bilan au 31 décembre 2023

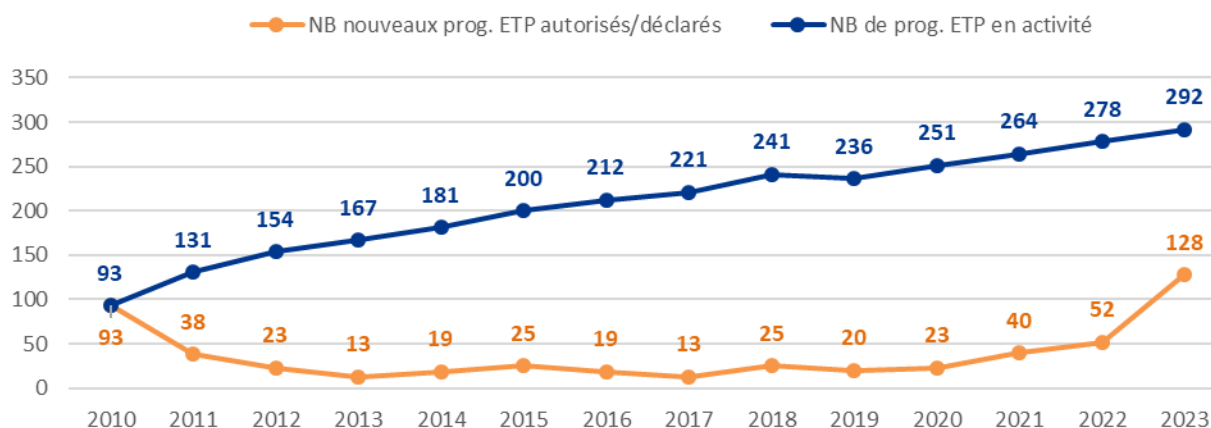
L'éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à aider les patients à gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. C'est un processus continu, qui fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

Depuis le 1er janvier 2021, tout programme d'éducation thérapeutique mis en œuvre doit faire l'objet d'une déclaration à l'ARS. Jusqu'à cette date, les programmes étaient soumis à un régime d'autorisations quadriennales. Les autorisations en cours restent valables jusqu'à leur échéance et les programmes devront ensuite être déclarés par chaque coordonnateur.

Au cours de l'année 2023, 128 programmes d'éducation thérapeutique ont été déclarés.

Au 31 décembre 2023, 292 programmes d'éducation thérapeutique sont autorisés/déclarés et en activité dans les Pays de la Loire.

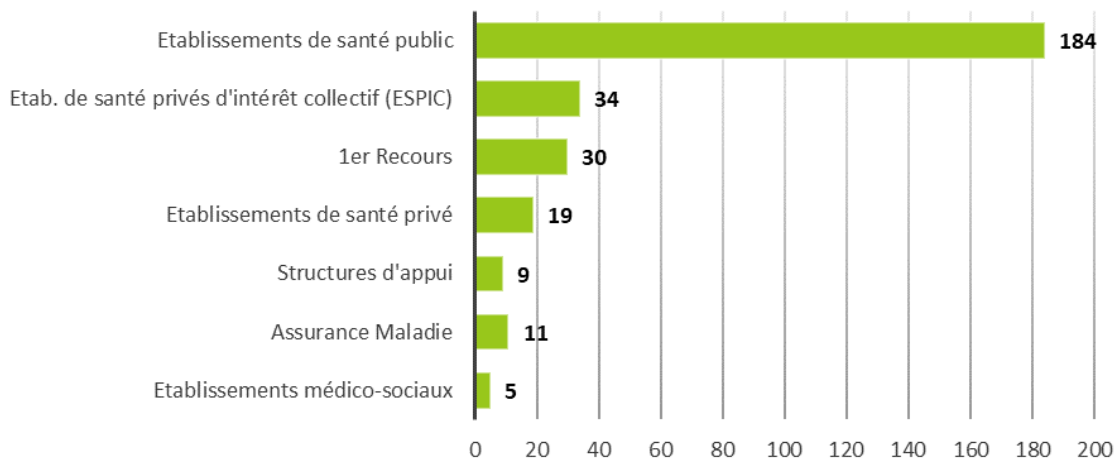
Evolution du nombre de programmes d'ETP en activité



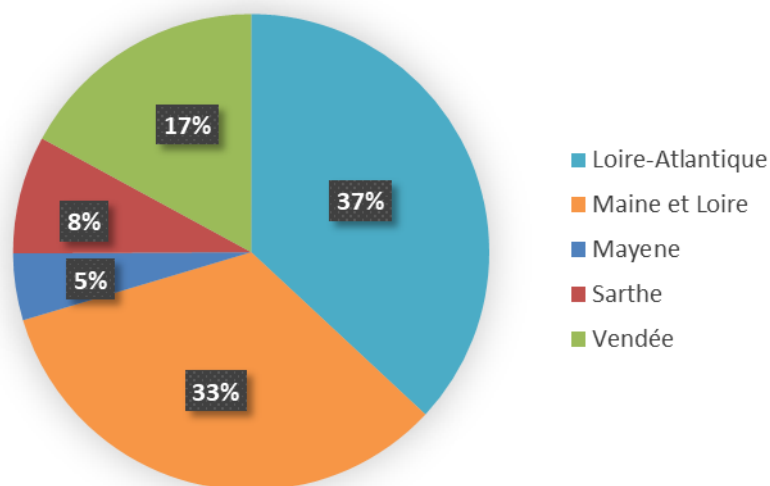
On constate une croissance régulière du nombre de programmes d'ETP actifs dans la région depuis 2010. Le nombre important de programmes déclarés en 2023 est dû principalement au fait que de nombreuses autorisations antérieures arrivaient à échéance cette année.

■ Origine des programmes

Les 292 programmes d'ETP en activité sont portés par :



L'offre en ETP couvre l'ensemble des départements de la région Pays de la Loire.

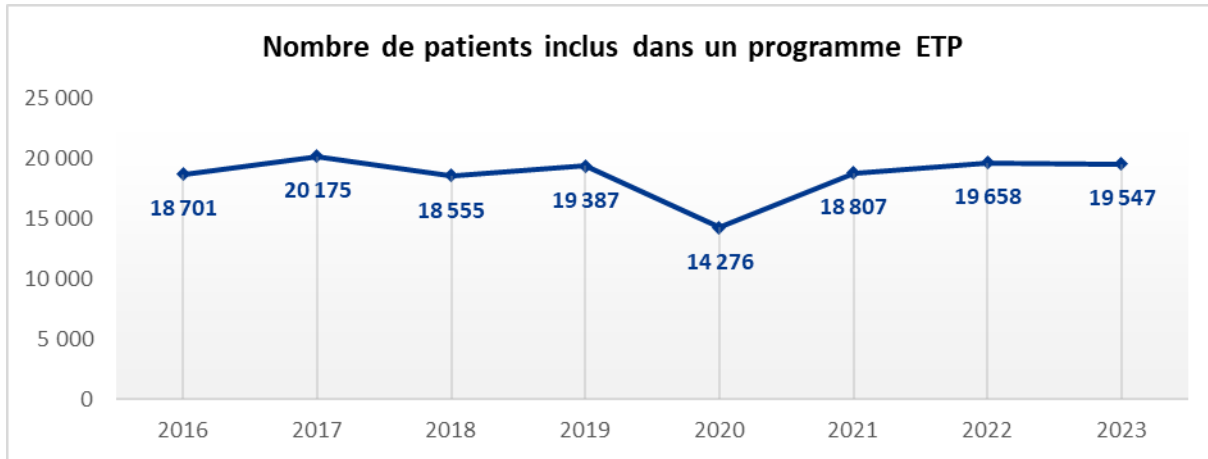


Il est à noter qu'il existe également des programmes ETP de portée régionale (MSA, CoSanté, COREVIH, ...) et quelques programmes pluri-régionaux, notamment sur les maladies rares.

■ Nombre de patients inclus en 2023

Au total, 19 547 patients ont été inclus en 2023 (hospitalisation : 7 153 – venues externes : 12 394).

Il est à noter que, pour 2023, ce nombre est inférieur à la réalité, les données d'activité n'ayant pas été recueillies pour l'ensemble des programmes de la région.



Près de 90% des patients intègrent un programme porté par une structure sanitaire publique ou privée. Les inclusions de patients dans les structures de premier recours restent faibles mais ont cependant doublé par rapport à l'an passé (223 patients inclus en 2022 et 457 en 2023).

